

RÉGULATEURS DE CROISSANCE

Pourquoi réguler vos céréales avec un spécialiste ?

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Réguler, c'est être compétitif et préserver son rendement !

La verse peut avoir des conséquences dramatiques et causer des pertes de rendement de 5 à 20 q/ha ! Pour préserver le potentiel de vos céréales, les régulateurs de croissance agissent sur les racines et les tiges afin d'optimiser la structure de vos plantes et les rendre plus résistantes face à la verse.

Réguler vos céréales...

Augmente le volume du cône racinaire de

50%



Augmente l'épaisseur de la paroi de la tige de

20%



Jusqu'à **+330 €/ha** de gain potentiel par rapport à une parcelle versée !

Réguler, c'est gagner du temps !

La verse perturbe fortement les chantiers de récolte provoquant la perte d'un temps précieux et des surcoûts imprévus pour l'agriculteur.

Réguler vos céréales...

Evite des dépenses supplémentaires jusqu'à

10 €/T*

en séchage

*Basé sur une humidité moyenne de 20%



→ Frais de séchage de 20 à 100% plus élevés dus à une humidité plus forte

→ Risque élevé de casse du matériel, lié à une barre de coupe plus basse (pierres...)

→ Usure générale accélérée du matériel utilisé

Evite de perdre jusqu'à

40 mn/ha

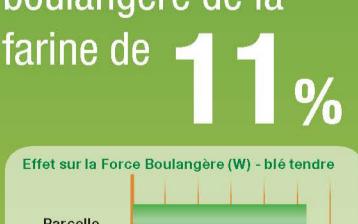
en cas de verse !

Temps de récolte moyen/ha



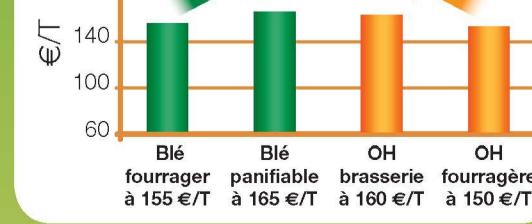
Améliore la force boulangère de la farine de

11 %



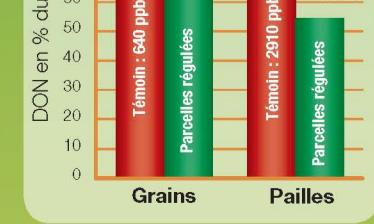
Préserve la valeur de votre récolte jusqu'à

10 €/T



Réduit le risque mycotoxine au champ de

40 %



Améliore la force

boulangère de la

farine de

11 %



Réguler vos céréales...

Préserve la valeur de votre récolte jusqu'à

10 €/T



Réduit le risque mycotoxine au champ de

40 %



Réguler, c'est raisonner !

L'application d'un régulateur est liée à plusieurs facteurs qui définissent un **risque verse**. La prise en compte de ce risque permet de mettre en place une **stratégie de régulation adaptée**, une seule application ou un programme.

Parmi les 20 premières variétés récoltées en 2013 (60% des surfaces) :

Très sensible (note 1 à 4,9)	20%*
Moyennement sensible (note 5 à 6,9)	35%*
Peu sensible (note 7 à 9)	45%*

* Basé sur note GEVES - ARVALIS institut du végétal

55% des 20 premières variétés récoltées en 2013 sont sensibles ou très sensibles à la verse !



Facteurs		Risque
Variété	Peu sensible	Faible
	Moyennement sensible	Moyen
	Très sensible	Fort
Densité de végétation	Peuplement limitant et/ou faible tallage	Faible
	Peuplement normal	Moyen
	Peuplement élevé et fort tallage	Fort
Nutrition azotée	Bonne maîtrise de la dose bilan	Faible
	Reliquats azotés importants	Moyen
	Reliquats azotés précoce	Fort
Conditions climatiques	Hiver doux et humide : masse végétation importante	Facteurs favorisants
	Début de montaison chaud et pluvieux : élongation rapide	
	Faible ensoleillement : étiollement de la plante	
Date de semis	Semis précoce	

Réguler, c'est le constater !

Vous pouvez constater les **performances des régulateurs BASF** en manipulant vos céréales et en observant ces différents paramètres physiques.

Augmente de **40%** la fréquence d'oscillation



Diminue la longueur du 1^{er} et 2^e entre-nœud de + de 10%

Les rend jusqu'à **2 fois plus** résistantes à la force du vent

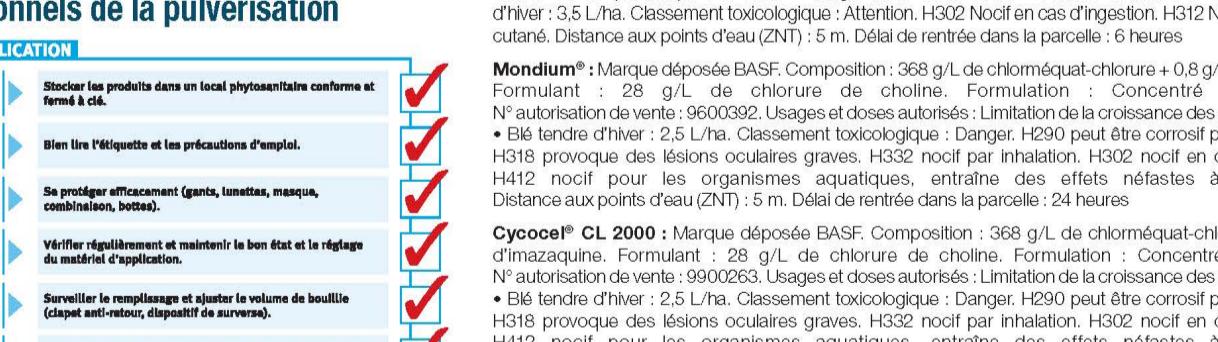


Réguler, c'est une affaire de spécialiste !

BASF est **leader sur le marché des régulateurs de croissance céréales**. Les substances actives de nos spécialités agissent sur les hormones produites par la plante tout au long de sa croissance. **Cette gamme « complète » sur blés, orge, triticale, seigle et avoines** permet de **s'adapter à toutes les stratégies de régulation**.

La gamme BASF regroupe **4* des 5** substances actives existantes en régulateurs de croissance céréales.

* chlorméquat-chlorure, mépiquat-chlorure, prohexadione-calcium, éthéphon



Toutes les données chiffrées sont issues de résultats d'essais BASF

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION	
1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.	✓
2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.	✓
3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).	✓
4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.	✓
5 Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (chapeau anti-retour, dispositif de surverse).	✓
6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Advalor.	✓
PENDANT L'APPLICATION	
7 Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute élévation de température dans les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.	✓
APRÈS L'APPLICATION	
8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur le parterre.	✓
9 Nettoyer les déchets de protection. Se laver les mains.	✓
10 Prévenir les risques PELTEK Agro recense : traiter les produits différemment.	✓

Cycocel® C5 BASF : Marque déposée BASF. Composition : 460 g/L de chlorméquat-chlorure. Formulant : 320 g/L de chlorure de choline. Formulation : Concentré soluble (SL). N° autorisation de vente : 7400815. Usages et doses autorisés : Limitation de la croissance des organes aériens : • Blé tendre d'hiver : 2 L/ha • Seigle hiver : 2,5 L/ha • Avoine d'hiver : 3 L/ha • Blé dur d'hiver : 3,5 L/ha. Classement toxicologique : Attention. H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. Distance aux points d'eau (ZNT) : 5 m. Délai de rentrée dans la parcelle : 6 heures

Mondium® : Marque déposée BASF. Composition : 368 g/L de chlorméquat-chlorure + 0,8 g/L d'lmazaquine. Formulant : 28 g/L de chlorure de choline. Formulation : Concentré soluble (SL). N° autorisation de vente : 9600392. Usages et doses autorisés : Limitation de la croissance des organes aériens : • Blé tendre d'hiver : 2,5 L/ha. Classement toxicologique : Danger. H290 peut être corrosif pour les métaux. H318 provoque des lésions oculaires graves. H332 nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Distance aux points d'eau (ZNT) : 5 m. Délai de rentrée dans la parcelle : 24 heures

Cycocel® CL 2000 : Marque déposée BASF. Composition : 368 g/L de chlorméquat-chlorure + 0,8 g/L d'lmazaquine. Formulation : Concentré soluble (SL). N° autorisation de vente : 9900263. Usages et doses autorisés : Limitation de la croissance des organes aériens : • Blé tendre d'hiver : 2,5 L/ha. Classement toxicologique : Danger. H290 peut être corrosif pour les métaux. H318 provoque des lésions oculaires graves. H332 nocif pour inhalation. H302 nocif en cas d'ingestion. H412 nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Distance aux points d'eau (ZNT) : 5 m. Délai de rentrée dans la parcelle : 24 heures

Medax® Top : Marque déposée BASF. Composition : 50 g/L de prohexadione-calcium + 200 g/L de mépiquat-chlorure. Formulation : Suspension concentrée (SC). N° autorisation de vente : 2010030. Usages et doses autorisés : Limitation de la croissance des organes aériens : • Blé dur d'hiver, blé tendre d'hiver, orge d'hiver, printemps, seigle d'hiver, triticale, avoine d'hiver et de printemps : 1 L/ha • Orge d'hiver : 1,5 L/ha. Classement toxicologique : Xn : nocif ; R22 : nocif pour l'ingestion. R52/53 : nocif pour les organismes aquatiques (DAR) : 56 jours ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Décalage récolte point d'eau (ZNT) : 5 m. Délai de rentrée dans la parcelle : 6 heures

Folio® : Marque déposée BASF. Composition : 230 g/L chlorméquat-chlorure + 75 g/L mépiquat-chlorure + 155 g/L éthéphon. Formulation : Concentré soluble (SL). N° autorisation de vente : 2010289. Usages et doses autorisés : Limitation de la croissance des organes aériens : • Blé dur d'hiver, blé tendre d'hiver, orge d'hiver, printemps, seigle d'hiver, triticale, avoine d'hiver et de printemps : 1,5 L/ha • Orge d'hiver : 2,5 L/ha. Classement toxicologique : Xn : nocif ; R22 : nocif pour l'ingestion. R52/53 : nocif pour les organismes aquatiques. Distance aux points d'eau (ZNT) : 5 m. Délai de rentrée dans la parcelle : 6 heures

Cyclade® : Marque déposée BASF. Composition : 230 g/L chlorméquat-chlorure + 75 g/L mépiquat-chlorure + 155 g/L éthéphon. Formulation : Concentré soluble (SL). N° autorisation de vente : 9500551. Usages et doses autorisés : 2,5 L/ha. Classement toxicologique : Danger. H290 peut être corrosif pour les métaux. H318 provoque des lésions oculaires graves. H332 nocif pour les organismes aquatiques. Distance aux points d'eau (ZNT) : 5 m. Délai de rentrée dans la parcelle : 6 heures

Protection utilisateur lors de la manipulation produit : gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marqués S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

150CE0214R. © Marques déposées BASF. Avant toute utilisation des spécialités phytosanitaires citées, s'assurer de son adéquation avec la filière de production et avec les recommandations officielles régionales. Dangereux - Respecter les précautions d'emploi, lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation. Janvier 2014. Annexe et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce document de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.